

Allocution de M. François de Rugy élu à la présidence de l'Assemblée nationale, le 27 juin 2017

Monsieur le ministre, Monsieur le doyen, Mes chers collègues,

Je sais que beaucoup parmi vous partagent une émotion particulière, que j'ai pour ma part éprouvée il y a dix ans. De ces émotions que l'on n'oublie pas, l'émotion de nouvelles et de nouveau députés qui siègent pour la première fois dans cet hémicycle.

Ici se sont écrites des pages essentielles de notre histoire. Ici se sont déroulés des débats passionnés. Ici ont raisonnées de grandes voix qui ont fait la démocratie française. Ici ont été prises des décisions qui ont forgé la France, son dynamisme économique, son système de solidarité, ses libertés publiques. Sachons nous inspirer du meilleur de ces lieux.

Mais ne nous arrêtons pas à ces lieux. L'assemblée nationale est plus riche de celles et ceux qui représentent la Nation que du cadre même de leurs travaux. Nous sommes, vous êtes dans votre diversité de parcours, d'engagements, de convictions, vous êtes ensemble la Représentation Nationale.

En me portant à la présidence de votre assemblée, vous ne me faites pas seulement un honneur insigne ; vous me confiez une responsabilité dont je mesure la charge, et que je souhaite exercer parmi vous, avec vous.

Car nous ne pouvons pas ignorer, le défi particulier qui est le nôtre. Pour la première fois dans l'histoire de la cinquième République, nous avons collectivement été choisis par une minorité de françaises et de français. Cela n'entame en rien notre légitimité, votre légitimité à agir et à légiférer ; car nul ne peut prétendre représenter ou porter la voix de celles et ceux qui n'ont pas participé aux dernières élections législatives. Mais cela vous confère, nous confère, une responsabilité particulière. Celle de reconquérir une confiance que des décennies de crises économiques, de crise sociale, de crise de la représentation démocratique, ont érodé.

Confiance dans l'efficacité de l'action et de la parole publique ce sera en premier lieu le rôle de la majorité qui devra mettre en œuvre le projet qui l'a porté, tout en conservant en toute circonstance le respect des oppositions et la volonté de construire des majorités plus larges pour avancer.

Dans cet hémicycle profondément renouvelé, dans ses visages comme dans sa géographie politique, la vérité ne siègera ni d'un côté, ni de l'autre ; elle naîtra du débat et de la volonté d'agir pour les françaises et les français. Redonner confiance se sera obtenir des résultats, mais se sera également redonner confiance dans nos institutions, dans notre institution.

Ma candidature reposait sur un projet, que j'ai publiquement exposé. Ce projet c'est celui d'une Assemblée nationale plus démocratique, plus efficace, plus moderne.

- **Une assemblée plus démocratique** ce devra être en premier lieu une enceinte, où l'on ne se contente pas de parler, mais où l'on apprend à s'écouter. Cet hémicycle ne doit donc pas être un lieu de provocation ou d'anathème, un théâtre d'excès ou de caricatures, mais bien au contraire de la sérénité, de la bienveillance, de l'esprit constructif et du respect dans les débats. L'assemblée ne sera respectée que si elle est respectable dans ses comportements.

Au-delà des comportements, cette législature doit être celle de la concrétisation de réformes démocratiques profondes ; elles ont été trop longtemps repoussées. Réduction du nombre de députés, introduction de la proportionnelle, ces engagements du projet présidentiel doivent être menés à bien. Ces réformes seront bien évidemment portées en lien avec le gouvernement d'Edouard Philip, mais elles rencontreront un écho plus fort et seront mieux comprises, si elles résultent d'une forte mobilisation des parlementaires. Il faudra le faire en collaboration constructive entre le gouvernement, le Sénat et ici la majorité et les oppositions, afin de réunir la majorité la plus large possible pour les réaliser.

- **Il faut une assemblée plus démocratique mais aussi plus efficace.** Les français que l'on rencontre le disent souvent : ils ont le sentiment que le Parlement parle beaucoup mais agit peu. Agir mieux c'est d'abord agir plus vite, j'appelle donc tous les groupes de cette assemblée nouvelle, à travailler à des modifications indispensables de la procédure parlementaire. Aujourd'hui, la procédure encourage l'enlèvement et l'obstruction. Il faut favoriser la construction, garantir la concrétisation des réformes validées par les françaises et les français, mais aussi favoriser l'aboutissement d'initiatives parlementaires qu'elles viennent de la majorité ou de l'opposition. Si certaines réformes nécessitent une révision de la constitution, et le Président de la République s'y est engagé, il est possible pour notre assemblée de moderniser de son propre chef un certain nombre de procédures obsolètes, faisons-le.

Mais les députés ne sont pas là seulement pour faire la loi. Vous avez pour rôle essentiel de contrôler l'action de l'Etat et du gouvernement. Le Président de la République l'a souvent rappelé ces derniers mois. Il faut un Parlement qui contrôle vraiment. Contrôler efficacement cela signifiera notamment, conquérir de nouveaux pouvoirs d'enquête, d'accès aux documents administratifs, aux rapports d'inspection de l'administration. Cela signifie plus de moyens pour évaluer sur le terrain les politiques publiques. Fixons-nous pour objectif que chaque exercice d'évaluation se traduise par des recommandations précises de modifications réglementaires ou législatives auxquelles le gouvernement ou les commissions concernées seraient tenues de répondre. L'efficacité se sera enfin notre capacité de nous inspirer des innovations mises en œuvre dans des parlements étrangers. Facilitons les échanges de bonnes pratiques et les coopérations avec les parlements membres de l'Union européenne. Nous avons tout à gagner à cette ouverture, nos pratiques mais aussi nos politiques pourront en bénéficier.

- **Pour être plus démocratique et plus efficace, l'Assemblée devra enfin être plus moderne.** Pour nos concitoyens l'Assemblée est souvent symbole de l'opacité, du secret et le règne de pratiques exceptionnelles ou dérogatoires. Il faut que notre institution rentre pleinement dans la règle commune. Cette législature devra instaurer

l'égalité entre les citoyens et les parlementaires. Le projet de loi du gouvernement va dans le bon sens et apporte des réponses trop longtemps repoussées. Mais il faudra aussi des décisions de notre assemblée, sur ses propres pratiques : retraite des parlementaires, protection sociale en fin de mandat, notes de frais, règles d'emploi et statut des collaborateurs parlementaires, immunité parlementaire, remettons tout sur la table et garantissons l'égalité et la transparence. Avec vous j'agirai pour conforter le rôle de déontologie de notre assemblée. Ses moyens de contrôle et son indépendance devront être renforcés. Cela éloignera le soupçon et cela nous sécurisera, vous sécurisera. Car des règles trop peu claires compliquent l'exercice du mandat et ouvrent la voie aux fantasmes et à l'antiparlementarisme.

La modernité se sera aussi l'ouverture sur la société. D'abord en menant à bien ici la révolution numérique, c'est un enjeu essentiel pour permettre au citoyen d'intervenir dans la fabrique de la loi et de suivre les débats, d'inspirer des propositions de lois, d'enrichir le contrôle et l'évaluation des politiques publiques. Mais si le numérique peut beaucoup apporter, il n'est pas tout. Il faudra également que notre institution aille à la rencontre des citoyens au travers de conférences parlementaires de territoires, associant les députés locaux, les présidents de commissions et le président de l'Assemblée nationale. Elles pourraient s'étaler sur l'ensemble de la durée de la législature, pour couvrir sur un mandat tous les territoires de métropole et des outre-mer. Notre ambition ne doit pas seulement être celle de rendre notre administration plus transparente. Elle doit être également de la faire rayonner, et de la rendre attractive.

La modernité enfin, c'est la mise en œuvre des principes du développement durable dans le fonctionnement et la gestion de l'Assemblée Nationale. Mes chers collègues cette législature est celle du renouvellement profond des députés. Je le constate en parcourant des yeux vos visages sur les travées. Tant de nouveaux visages qui disent la féminisation, le rajeunissement, la diversité. Cette législature, est également celle d'une recomposition politique radicale. Nous le constaterons lorsque vous siégerez sur ces bancs, au sein de vos groupes respectifs. Mais cette législature doit être celle de la préparation d'une autre révolution aussi indispensable que les deux précédentes. Celle d'une meilleure représentativité sociologique. Nous devons donc ensemble avancer dans l'élaboration d'un statut de l'élu qui facilite l'accès de toutes et tous quelle que soit sa classe sociale à la fonction de députés.

Voilà mes chers collègues en quelques mots le projet que j'ai présenté d'abord à mes collègues du groupe majoritaire. C'est ce projet qui m'amène où je suis aujourd'hui, c'est ce projet qui m'engage, c'est ce projet que je partage désormais avec vous et que j'entends mener à bien avec vous. Je parlai tout à l'heure de la mémoire des lieux. Il y a aussi celle des hommes. Je tenterai de m'inspirer de celle de mes prédécesseurs dans cette haute fonction que vous me confiez aujourd'hui. La bienveillance qui n'empêchait pas la rigueur de Jacques Chaban-Delmas ou de Claude Bartolone ; la volonté de réforme de Jean-Louis Debré ou de Laurent Fabius, la fidélité au projet présidentiel de Louis Mermaz ou encore l'humanité si particulière de Philippe Séguin ou d'Henri Emmanuelli. Oui de tout cela je tenterai de m'inspirer, parce que nous savons tous qu'il n'y a pas d'imagination sans mémoire. La mémoire justement c'est

à cela que je voudrai consacrer mes derniers mots, plus personnels si vous le voulez bien. Tout d'abord pour saluer la mémoire de Corinne Airelle, qui aurait pu, qui aurait dû siéger dans notre assemblée, si elle n'avait été foudroyée en pleine campagne électorale en mai dernier. J'étais à ses côtés et je pense à elle comme beaucoup d'entre vous. En ce moment si particulier dans une vie publique, j'ai aussi une pensée pour les miens. Pour les valeurs que m'ont transmis mes parents et mes grands-parents. Directement victimes de la deuxième guerre mondiale, ils m'ont transmis un engagement européen profond, qui me rend fier de siéger face à vous, devant ce drapeau européen. Le Président Accoyer avait eu la judicieuse idée d'installer ce symbole d'une paix durable dans notre hémicycle. Il y a toute sa place au côté de nos couleurs nationales. Je n'oublie pas le goût pour la diversité régionale que mes parents m'ont transmis. De la Bretagne à la Lorraine, de la Corse à l'Alsace, de la métropole aux outre-mer, nous sommes ici les représentants de cette diversité qui fait la richesse de la France. Je pense enfin comme beaucoup j'imagine, à mes enfants. C'est pour eux, pour l'avenir des générations qui viennent que nous sommes tous et toutes engagés. Pussions-nous leur transmettre à notre tour, une république préservée, une démocratie vivante et respectueuse d'autrui et une Assemblée nationale renouvelée dans ses pratiques. Vive la République et Vive la France.